

C.N 4222

Le président du Comité de coordination de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments au/à la Ministre des affaires étrangères et a l'honneur de communiquer au gouvernement de chaque État membre de l'OMPI ce qui suit.

Le mandat du Directeur général de l'OMPI, M. Daren Tang, expire le 30 septembre 2026.

Conformément aux dispositions de la Convention instituant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle et en vertu de la procédure de désignation d'un candidat et de nomination au poste de Directeur général de l'OMPI adoptée par l'Assemblée générale de l'OMPI en septembre 1998 et modifiée en octobre 2019, le Comité de coordination de l'OMPI sera convoqué en session extraordinaire les 12 et 13 février 2026 afin de désigner le candidat qu'il présentera à l'Assemblée générale de l'OMPI en vue de sa nomination au poste de Directeur général. La décision sur la nomination du candidat désigné par le Comité de coordination de l'OMPI sera prise par l'Assemblée générale de l'OMPI à sa session extraordinaire prévue le 21 avril 2026.

Le Gouvernement de chaque État membre de l'OMPI peut, s'il le souhaite, proposer au Comité de coordination de l'OMPI la candidature d'un de ses ressortissants au poste de Directeur général. Chaque proposition devra être accompagnée du *curriculum vitae* du candidat proposé et être adressée au président du Comité de coordination de l'OMPI, à l'adresse de l'OMPI à Genève (et par courrier électronique à l'adresse : [legalcounsel@wipo.int](mailto:legalcounsel@wipo.int)), par le/la Ministre des affaires étrangères de l'État membre présentant la proposition. Les propositions devront parvenir à l'OMPI avant le vendredi 24 octobre 2025 à 17 heures.

Le 24 juillet 2025

